

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC D'ARTHABASKA  
MUNICIPALITÉ DE MADDINGTON FALLS**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 9 OCTOBRE 2019**

Procès-verbal de la séance extraordinaire de la municipalité de Maddington Falls, tenue le 9 octobre 2019, à 20 h, au bureau municipal de Maddington Falls située au 86, route 261, Maddington Falls.

Monsieur le maire, Ghislain Brûlé préside cette séance et les conseillers suivants sont présents, tous formant quorum :

Mme Eve-Lyne Marcotte - conseillère siège no 1  
M. Fabien Pelletier - conseiller siège no 2  
M. Éric Girard - conseiller siège no 3  
M. Gaétan Légaré – conseiller siège no 4  
Mme Denise Houle - conseillère siège no 5

Mme Diane Mercier - conseillère siège no 6 est absente et à l'extérieur du territoire.

Est également présente :

Mme Stéphanie Hinse, directrice générale et secrétaire trésorière agissant à titre de secrétaire de la séance

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est déclarée ouverte 20 h 55.

**2. SIGNIFICATION L'AVIS DE CONVOCATION**

Tous les membres du conseil présents sur le territoire étant présents, tous renoncent à l'avis de convocation de la séance extraordinaire conformément à l'article 157 du *Code municipal du Québec*.

**2019-10-185**

**3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur proposition de Mme Eve-Lyne Marcotte  
Appuyée par M. Gaétan Légaré

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour



**MUNICIPALITÉ DE MADDINGTON FALLS**

Séance extraordinaire du conseil municipal  
du 9 octobre 2019 à 20 h 55

1. Ouverture de la séance
2. Signification de l'avis de convocation
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Subvention Fonds pour accessibilité aux bâtiments – Travaux
5. Plan de sécurité civile – Centre de coordination
6. Travaux de voirie – rue du Pont
7. Période de questions sur les sujets de la séance uniquement
8. Clôture et levée de la séance

Adoptée

**2019-10-186**

**4. SUBVENTION FONDS POUR ACCESSIBILITÉ AUX BÂTIMENTS – TRAVAUX**

CONSIDÉRANT QUE le comité interne « *Subvention Fonds pour accessibilité aux bâtiments* » a étudié le dossier et fait ses recommandations verbalement au conseil;

CONSIDÉRANT QUE ces recommandations ont été acceptées;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Mme Eve-Lyne Marcotte  
Appuyée par M. Gaétan Légaré

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à contacter Construction Bernard Bélanger et Fils pour valider les prix et faire faire les travaux suivants :

- Agrandissement de la porte intérieure de la salle face à la porte extérieure;
- Agrandissement de la porte des toilettes pour personnes handicapées;
- Installation d'un comptoir de 72 pouces de long sur l'îlot de la cuisine;
- Aménagement d'un trottoir du stationnement jusqu'à la porte arrière du bureau;
- Aménagement d'une rampe pour le belvédère;
- Aménagement d'une pente en gravier pour la gloriette.

Que le conseil autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à contacter Vitrierie Vaillancourt inc. pour valider les prix et faire faire les travaux suivants :

- Agrandir la porte d'entrée principale et réinstaller l'ouvre porte existant;
- Agrandir la porte arrière qui mène aux toilettes et installer un ouvre porte ainsi qu'une minuterie pour cette porte.

Que le conseil autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à faire l'achat d'une table de pique-nique adaptée.

Que le conseil mandate M. Fabien Pelletier à aider la directrice générale et secrétaire-trésorière pour l'explication des travaux aux entrepreneurs.

Adoptée

**2019-10-187**

## **5. PLAN DE SÉCURITÉ CIVILE – CENTRE DE COORDINATION**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Daveluyville fera son centre de coordination de mesures d'urgences dans une salle de la caserne de la *Régie Intermunicipale en sécurité incendie des Chutes*;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Daveluyville a offert à la Municipalité de Maddington Falls à se joindre à elle;

CONSIDÉRANT QUE s'il arrive un sinistre ou une situation d'urgence qu'il est fort probable que les 2 municipalités devront travailler de concert car ils ont les mêmes ressources;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Mme Eve-Lyne Marcotte  
Appuyée par Mme Denise Houle  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la municipalité de Maddington Falls se joigne à la Ville de Daveluyville pour faire le centre de coordination à la caserne.

Que la Municipalité de Maddington Falls investisse au maximum les sommes reçu pour ce programme, ce qui signifie : 14 500 \$ de subvention et 3 000 \$ d'investissement de la Municipalité pour un montant total de 17 500 \$.

Que la directrice générale et secrétaire-trésorière fasse un suivi auprès du conseil municipal des dépenses encourues pour ce projet.

Adoptée

**2019-10-188**

## **6. TRAVAUX DE VOIRIE – RUE DU PONT**

CONSIDÉRANT QUE les déblais suite au creusage de fossés peut être disposé dans le stationnement du sentier (terrain d'Hydro-Québec);

CONSIDÉRANT QUE la problématique de déneigement de la rue du Pont peut être résolue par une réfection en gravier du bout de la rue;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de M. Fabien Pelletier  
Appuyée par Mme Denise Houle  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la municipalité autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à faire faire la réfection du bout de la rue du Pont en y ajoutant du gravier (l'équivalent d'environ 2 voyages) et de le faire compacter pour solidifier ce coin.

Adoptée

## **7. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS DE LA SÉANCE UNIQUEMENT**

**8. LEVÉE DE LA SÉANCE**

CONSIDÉRANT QUE tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés et discutés;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de M. Fabien Pelletier

Appuyée par M. Éric Girard

Que la séance soit levée à 21 h 15.

Adoptée

---

Ghislain Brûlé,  
Maire

---

Stéphanie Hinse,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière